

ENQUÊTE

100 F

MERCREDI 13
JUILLET 2016
NUMÉRO 1518

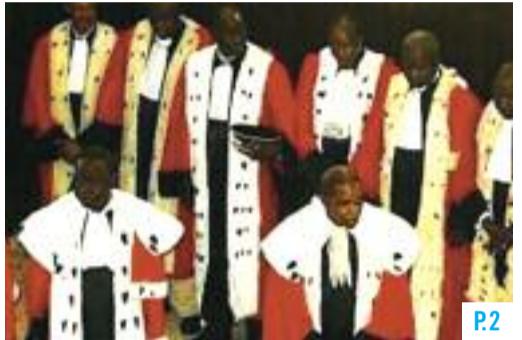
MULTIPLICATION DES COALITIONS À QUELQUES MOIS DES LÉGISLATIVES

Le printemps des enchères !



Les regroupements politiques se forment à un rythme soutenu dans l'opposition et au sein de la majorité

P. 3



P. 2

INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE
Les magistrats ne veulent plus de l'Exécutif au sein du CSM



P. 6

DÉTOURNEMENT À LA SGBS
Les comptes de Mimran et du CMS pompés



P. 2

MEURTRE DU POLICIER FODÉ NDIAYE
Les jeunes de Colobane en appel le 29 juillet



P. 12

MERCATO - NAPLES
Kalidou Koulibaly vaut 60 millions d'Euros

INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE - RÉFORME DES TEXTES

Les magistrats exigent la sortie de l'Exécutif du CSM



Le renforcement de l'indépendance de la justice passe par une réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). C'est la conviction du Bureau exécutif national de l'Union des magistrats sénégalais (UMS) qui s'est réuni hier. Une fois de plus, l'UMS dénonce l'immixtion de l'Exécutif et ne veut plus le voir prendre part aux réunions du CSM. Les magistrats exigent plus que jamais sa sortie, afin que le Chef de l'Etat et le ministre de la justice, respectivement président et vice-président du CSM, ne puissent plus y participer. En effet, dans le communiqué sanctionnant sa réunion, le BEN considère que "le renforcement de l'indépendance de la justice passe nécessairement par une réforme en profondeur du Conseil supérieur de la magistrature". Au-delà de la question de l'immixtion du pouvoir exécutif, le BEN réaffirme sa détermination à renforcer l'indépendance de la justice et à lutter contre la corruption sous toutes ses formes. A cet effet, il "appelle l'ensemble des Magistrats à faire bloc autour de l'UMS pour la sauvegarde de l'indépendance de la justice".

Outre la question du CSM, l'UMS soulève d'autres griefs contre l'Exécutif. Et c'est pour relever son "indifférence à l'égard de la magistrature, de l'ordre judiciaire dont les projets de textes visant à moderniser la justice remontent à plus de 10 ans et tardent à être adoptés, en dépit des

multiples promesses". Le président Magatte Diop et ses collègues déplorent également la faiblesse du budget alloué au ministère de la justice. "Ceci, soulignent-ils, a fini de confiner le service public de la justice dans un état de dénuement total créant un malaise profond au sein de l'ensemble des acteurs du secteur". Le ministère de l'Economie et des Finances en prend aussi pour son grade. Il lui est reproché "l'inexécution délibérée de ses engagements pris dans la mise en place des fonds prévus pour l'achèvement du bâtiment devant abriter le Centre de Formation Judiciaire (CFJ). Aux yeux de l'UMS, "les pouvoirs publics manifestent peu d'intérêt à l'endroit du CFJ par des blocages savamment entretenus par le ministre de l'Economie et des Finances dans la mise en place des fonds alloués pour l'érection d'un nouveau Centre".

La question de "l'insalubrité et de l'insécurité, ainsi que des difficiles conditions de travail des magistrats tant à Dakar que dans l'intérieur du pays et le manque criard d'effectifs dans la quasi-totalité des juridictions", ont été aussi abordées au cours de la réunion. ■

JEUNES DE COLOBANE



Lueur d'espoir pour les deux jeunes de Colobane condamnés à 20 ans de travaux forcés pour le meurtre du policier Fodé Ndiaye. Cheikh Sidaty Mané dit "Gatuso" et Cheikh Diop doivent être jugés le 29 juillet prochain par la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Dakar. Le collectif des jeunes de Colobane, qui ne cesse de s'activer pour la libération des détenus, attend avec impatience ce moment. D'autant qu'ils considèrent leurs camarades comme innocents. D'ailleurs, suite à la grâce accordée à Karim Wade, les membres dudit collectif ont demandé au président de la République de faire de même pour Cheikh Sidaty Mané dit "Gatuso" et Cheikh Diop. Ces derniers ont été condamnés pour le meurtre du policier Fodé Ndiaye tué à Colobane, lors des manifestations de protestation contre la validation de la candidature de Me Wade, en 2012.

BOY DJINNE

Le suspense se prolonge dans l'affaire Boy Djinné ou Baye Modou Fall à l'état-civil. Le célèbre fugitif, déferé lundi avec son épouse Diabou Thiam, sa sœur Yacine Fall et son ami Bara Guèye, ont fait hier

l'objet d'un second retour de parquet. Selon nos sources, jusqu'à hier, le procureur n'avait pas encore désigné un cabinet d'instruction pour lui confier le dossier. Boy Djinné et ses acolytes sont déférés pour association de malfaiteurs, évasions multiples, blanchiment et faux et usage de faux et complicité. L'as de l'évasion a été appréhendé, le 5 juillet dernier à Kalifourou, après sept mois de cavale. Il revenait de la Sierra Léone et voyageait avec un passeport bissau-guinéen sous une fausse identité.

GAMBIE

Suite et pas fin dans le procès du leader du Parti démocratique uni (UDP) et ancien patron du barreau gambien, Me Ousainou Darboe arrêté depuis le 14 avril dernier pour avoir marché contre la mort en détention de Solo Sandeng. Sommé ce mardi d'ouvrir sa défense devant la haute Cour de Banjul, l'opposant principal de Yahya Jammeh s'est complètement défoulé sur le magistrat nigérian

Eunice Dada, chargée de le juger ainsi que 18 autres membres de son parti. "Vous faites honte à la justice. Dans votre pays, les juges et la justice protègent les droits des accusés nigérians devant vos tribunaux. Mais vous ici, vous faites en sorte que la défense des Gambiens ne soit pas bien assurée et vous viollez nos droits, même si vous savez que la Gambie est le berceau de la Charte de la jeunesse africaine et le siège de la Commission africaine pour l'Homme et les droits des peuples. Et comme je vous l'avais déjà dit, je ne vais pas participer à un procès où mes droits sont niés et violés", déclare Ousainou Darboe sous les applaudissements de ses supporters qui ont rempli la salle d'audience.

GAMBIE (SUITE)

La juge tente de montrer qu'elle reste zen et ordonne à l'assistance de ne plus applaudir. Elle demande à l'interprète de la haute Cour de traduire en mandingue sa question aux coaccusés d'Ousainou Darboe. Et là, nouveau coup de théâtre. L'interprète, un certain Camara qui, comme Ousainou Darboe est de l'éthnie mandingue que Yahya Jammeh a récemment menacé d'écraser, se désiste. L'interprète répond à la juge nigériane qu'il traîne un mal de gorge terrible et ne peut donc parler aux accusés. Une réponse qui a fait perdre son calme à la juge. "Je vous demande de traduire ma question, c'est un ordre", charge la juge Eunice Dada. "Je ne peux le faire parce que j'ai un mal de gorge", répond l'interprète. "Alors sortez !" ordonne la juge qui se ravise aussitôt et demande au sieur Camara de rester. Le procès a été ajourné et va reprendre le mardi 19 juillet prochain.

GAMBIE (FIN)

Restons en Gambie où le chef de l'Etat islamique voisin du Sénégal a nommé un nouvel ambassadeur auprès de son homologue Macky Sall. Yahya Jammeh a porté son choix sur l'imam Pa Njie de la mosquée de Pipeline, un quartier de Serrekunda, comme nouvel ambassadeur de la Gambie au Sénégal. Une décision qui n'est pas fortuite. Pa Njie est un diplomate de carrière qui a servi dans la diplomatie gambienne depuis les années 1980. Mieux, l'imam Njie a déjà été consul gambien à l'ambassade de Gambie à Dakar de 1992 à 1995. Il a aussi été consul à Djeddah puis ambassadeur de son pays en Arabie Saoudite, puis au Qatar jusqu'en 2002.

INCENDIE D'UN BUS DAKAR DEM DIKK

Les deux étudiants libéraux écoperent d'un an ferme

Le tribunal correctionnel de Dakar a vidé hier l'affaire de l'incendie du bus de la société de transport Dakar Dem Dikk (DDD) par des étudiants libéraux. Le secrétaire général du Mouvement des élèves et étudiants libéraux (MEEL), Victor Diouf, et son complice Cheikh Ahmadou Bamba Bâ ont été reconnus coupables et condamnés à un an ferme.



Victor Diouf

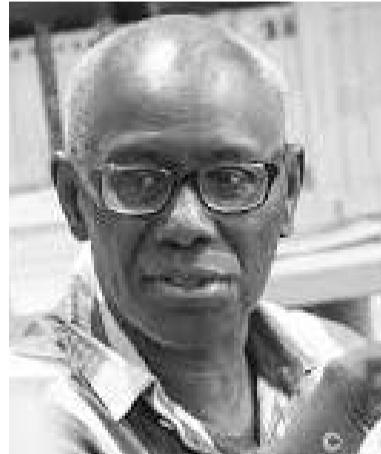
Cependant, Victor Diouf et Ahmadou Bamba Bâ n'iront pas en prison, car leur peine est presque couverte par la détention préventive. Néanmoins, l'un de leurs avocats, Me Moustapha Dieng, a laissé entendre qu'il va interjeter appel.

Victor Diouf et Ahmadou Bamba Bâ ont été arrêtés à la suite de manifestations survenues le 21 janvier 2015. Selon un des témoins du nom de Bara Fall, lors de cette manifestation, trois personnes à bord d'une Peugeot sont venues enlever les pneus d'un bus stationné pour les mettre dans le bus et y mettre le feu. Ce témoin a identifié les prévenus parmi les pyromanes. Mais lors de leur procès, Ahmadou Bamba Bâ a désigné le SG du MEEL comme étant le commanditaire. Il lui avait donné la somme de 2 000 F CFA pour l'achat de carburant qu'il avait ensuite remis à un certain Alioune Samba Sène. Victor Diouf avait nié catégoriquement ces accusations, en écartant sa responsabilité dans l'incendie. Il avait expliqué avoir plutôt distribué de l'argent pour le transport des militants qui devaient participer à une manifestation qu'ils organisaient le jour même.

Le parquet avait requis deux ans avec sursis alors que la partie civile réclamait pour sa part la somme de 15 millions de F CFA.

FATOU SY

BOUBACAR BORIS DIOP



ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Éco-Social :
Aliou Ngamby Ndiaye
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Mamadou Diallo, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Aminata Faye, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé
Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
Impression : **AFRICOME**

MULTIPLICATION DES COALITIONS DE PARTIS

Le printemps des enchères

Saison des coalitions ou période des enchères politiques ! A quelques encabluures des élections législatives de 2017, les regroupements se multiplient à un rythme effréné, aussi bien au sein de la mouvance présidentielle que du côté de l'opposition. Les uns cherchent à se positionner, les autres veulent mieux négocier leur éventuel soutien.

■ BABACAR WILLANE

Le champ politique sénégalais est plus que jamais en ébullition. Depuis quelques semaines voire quelques mois, c'est le printemps des coalitions. Les regroupements politiques se forment à un rythme soutenu. La dernière en date est celle dénommée Liberté et responsabilité et qui réunit en son sein les partis non coalisés de Benno bokk yaakaar. Et il faut s'attendre à la naissance d'une autre sous peu, puisqu'elle est déjà en gestation, si l'on en croit Diégane Sène de l'Urd. La formation politique de Djibo Leyti Ka étant annoncée comme membre fondateur de la coalition Liberté et responsabilité, ses responsables démentent et déclinent leurs ambitions. "Nous travaillons au lancement de notre propre coalition", soutient M. Sène.

Dans le landernau politique, ces deux nouvelles entités ne sont que la suite d'une liste quasi-interminable



Président Macky Sall, coalition BBY



Decroix, Coalition Nnani bañ na

de cadres regroupant des partis au gré des circonstances. Depuis au moins deux ans, les coalitions se font et se défont en fonction des jeux politiques et des enjeux électoraux. Ainsi, à quelques pas des Législatives de 2017, les chancelleries sont en "guerre froide". De tout bord, l'on essaie d'affûter les armes et de trouver la meilleure cavalerie pour remporter la bataille électorale ou marchander son soutien. Front de gauche, de droite, du centre, des non-alignés..., toutes les formules

sont bonnes. L'essentiel est de se positionner pour avoir le maximum de députés. A défaut, négocier une position au sein de sa coalition.

Ce dernier aspect est nettement ressorti parmi les raisons qui ont justifié la création de la coalition liberté et responsabilité. Ces alliés du chef de l'Etat Macky Sall se disent marginalisés au sein de la coalition présidentielle, Benno bokk yaakaar. Ils veulent changer la donne. "Le deuxième objectif, c'est de pouvoir peser sur les décisions politiques de

la grande coalition BBY, notamment dans la confection des listes. (...) "Nous sommes en train de former le Haut conseil des collectivités territoriales. Donc on ambitionne de nous investir non pas seulement pour chercher des postes, mais pour être déterminants dans la définition des stratégies électorales et concernant la répartition des moyens", avoue le coordonnateur Yoro Ba, dans une interview publiée dans notre édition d'hier. Les moyens justement ! Les non-coalisés affirment avoir été oubliés dans la dotation lors du référendum. Ils comptent par conséquent avoir une force qui va obliger le Président Sall à les servir dans le futur.

"Coalition électoraliste"

Le partage du pouvoir, précisément des postes, n'est pas non plus en reste. D'ailleurs M. Ba le relève nettement dans l'entretien cité plus haut. C'est ce qu'il appelle pudiquement "gagner ensemble et gouverner ensemble". A l'image des autres, les formations de gauche veulent elles aussi se positionner. Même si le coordonnateur de la confédération, le Pape Demba Sy, refuse qu'elle soit réduite à une "coalition électoraliste", il n'en reconnaît pas moins que lui et ses camarades idéologiques cherchent à avoir une force "en vue de la conquête démocratique du pouvoir (...)" . Ainsi, de tous côtés, on fait monter les enchères. Ce

qui n'est pas nouveau.

Il y a de cela juste quelques semaines, c'était le même scénario dans l'opposition. Le 14 juin dernier, une nouvelle coalition a vu le jour lors des concertations sur le fichier électoral. Elle s'appelle Entente des forces de l'opposition (Efop) et regroupe 15 partis. Non admis au sein de l'opposition, Fada, Ndéné et Aliou Sow, tous d'anciens barons du Pds ainsi que d'autres leaders se sont regroupés pour défendre leurs intérêts communs. C'était dans un contexte où les ténors de l'opposition n'avaient pas voulu inscrire les représentants de leurs ex-camarades parmi les plénipotentiaires auprès de la direction générale des élections.

De ce fait, l'objet principal qui a été assigné à la nouvelle entité a été, selon Déthié Diouf, le porte-parole du jour, "de travailler sur la révision du code électoral et sur le fichier des électeurs". La position de cette structure avait bloqué les travaux de la commission. Et il avait fallu que le ministre augmente le quota de l'opposition pour qu'une solution soit trouvée. Trois mois auparavant, à la veille du référendum, c'était la même effervescence. Coalition Nnani bañ na et "Gor ca wax ja" ont battu campagne pour un non massif à la consultation citoyenne. Depuis lors, on n'entend presque plus parler d'elles. Ainsi va la vie politique du Sénégal. À chaque veille d'élection, son cortège de coalitions. ■

ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Efop s'oppose à l'augmentation du nombre des députés

L'Entente des forces de l'opposition (Efop) n'approuve pas le passage du nombre de députés à l'Assemblée nationale de 150 à 160. Les 15 partis membres de cette coalition ont exprimé hier leur désaccord face à ce changement annoncé. Ils ont aussi saisi l'occasion pour dénoncer certaines mesures prises pour la refonte du fichier électoral.



De gauche à droite, Souleymane Ndéné Ndiaye, Modou Diagne Fada et Aliou Sow

■ MAMADOU DIALLO

L'augmentation du nombre des députés à l'Assemblée nationale n'agrée pas l'entente des forces de l'opposition. Les leaders de cette nouvelle coalition dirigée par le trio Modou Diagne Fada, Souleymane Ndéné Ndiaye et Aliou Sow, anciens dignitaires du Parti démocratique sénégalais (PDS), ont exprimé hier leur réserve sur la hausse du nombre des parlementaires, à l'issue d'une rencontre à huis clos, tenue au domicile du président du parti Les Démocrates réfor-

mateurs. Pour eux, cette décision est tout sauf pertinente. "Nous sommes contre l'augmentation du nombre des députés à 160. L'opinion publique sénégalaise n'a jamais été pour des dépenses exagérées dans un pays qui est confronté à de nombreux défis. 150 députés, c'est déjà trop. Nous ne pouvons pas comprendre qu'on puisse vouloir encore en ajouter 10", a dénoncé le porte-parole du jour, Aliou Sow.

Cependant, l'Efop dit soutenir la création des postes de députés dédiés aux Sénégalais de l'extérieur. Elle propose d'ailleurs à ce

détriment des femmes", a pesté le parlementaire.

Fichier électoral : "Nous sommes contre la confirmation verbale des électeurs"

L'Efop a aussi exprimé son désaccord par rapport à la prochaine mise en place des commissions administratives chargées de l'inscription des citoyens sur les listes électorales et de la confection de la future carte nationale d'identité, version CEDEAO. "La présence physique devant les commissions administratives suffit pour demeurer dans le fichier des électeurs. Nous récusons toute forme de confirmation individuelle verbale par les citoyens", a décrié Dr Sow. L'ancien ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales sous le régime d'Abdoulaye Wade de poursuivre : "Au Sénégal, le vote n'est pas obligatoire. On n'a pas besoin de demander à un

Sénégalais s'il veut oui ou non être inscrit sur une liste électorale".

L'Efop, pour la gestion du fichier électoral par la Cena

Pour la refonte de la liste des électeurs, l'Efop propose en plus, comme guise de référence, le nombre de suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle de 2007. Cela peut, selon la jeune coalition, être un excellent repère pour que le fichier soit valide. Si ce suffrage n'est pas atteint, on pourra alors, disent ces leaders, garder l'actuel fichier audité et mis à jour.

Pour mettre aussi fin à la polémique autour de la revue de la liste des électeurs, les partis membres de l'Efop suggèrent que la gestion du fichier électoral soit confiée à la Commission électorale nationale autonome (Cena) appuyée par l'Agence nationale des statistiques et de la démographie (ANSD). ■

RETARDS DANS LES TRAVAUX DE REVUE DU FICHIER ELECTORAL

"Non aux manœuvres pour reporter les législatives de 2017"

Pour la coalition Entente des forces de l'opposition (Efop), les retards notés dans les travaux de revue du fichier des électeurs ne sont pas anodins.

Les leaders de l'opposition membres de cette structure voient en cette lenteur comme "des signes précurseurs" d'un éventuel report des élections législatives prévues l'année prochaine. Ainsi, le président du parti Les Démocrates réformateurs, Modou Diagne Fada et ses camarades mettent d'ores et déjà en garde le gouvernement contre toute éventuelle entreprise allant dans ce sens.

"L'Efop exclut toute idée de report des élections législatives. Nous restons fermes sur le respect du calendrier républicain. Il ne faut pas qu'on tombe dans le piège de la refonte du fichier avec des objectifs ou des critères qui ne nous permettront pas d'achever le processus 6 mois avant la date des élections", a averti le porte-parole du jour, Aliou Sow. Et l'ancien responsable du PDS d'ajouter : "Beaucoup de compatriotes pensent qu'il y a actuellement des manœuvres de nature à pouvoir reporter les élections. Le respect du calendrier républicain fait partie des éléments de transparence en matière électorale." ■

GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER

La Société civile renforce ses capacités

Une réunion de trois jours sur la gouvernance dans le secteur minier s'est ouverte hier à Saly. Cette rencontre initiée par la Coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP) enregistre la participation de plusieurs pays africains.

■ KHADY NDOYE

La gouvernance dans le secteur minier s'est beaucoup améliorée, ces quinze dernières années en Afrique. C'est ce que révèle le Secrétaire national de la coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP), Mme Elisa Petter. Elle souligne que l'Afrique et le Sénégal, en particulier, ont enregistré une bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, durant cette période. Cette transparence a été rendue possible grâce à la présence et à l'implication de la société civile. "Depuis 2003, avec la révision du code de 1988, la société civile s'est engagée dans ce secteur. Et le code de 2003 était orienté vers la traction des entreprises minières. Beaucoup d'entreprises minières ont frappé à la



Coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP)

porte du Sénégal, c'est parce que nous avons aujourd'hui des ressources extrêmement importantes. Si vous faites le tour de l'Afrique,

de quelques pays riverains, ces ressources naturelles ont toujours constitué une malédiction, donné lieu à des conflits et favorisé la cor-

ruption. Mais de 2003 à nos jours, il y a eu moins de problèmes au Sénégal. C'est parce qu'il y a eu une société civile qui s'est engagée ; qui a fait preuve d'anticipation sur certains événements. Mais qui a aussi, par sa présence, dissuadé certaines pratiques qui ont eu lieu dans d'autres pays. Le passage d'un pays avec des projets miniers à un pays en situation d'exploitation minière s'est fait de façon très calme. Jusque-là, on n'a pas constaté de conflit armé. On n'a pas constaté de grandes difficultés, c'est parce que tout simplement la société civile s'est très vite engagée", indique le président de la Coalition nationale sénégalaise de PCQVP, Ibrahima Sory Diallo.

Ainsi, pendant trois jours, une cinquantaine de membres de cette Coalition vont bénéficier d'un renforcement de capacités sur un ensemble de questions liées à l'extraction, la transparence des contrats, la reddition de comptes, l'environnement, le changement climatique et l'espace civique. La coalition PCQVP œuvre pour la bonne gouvernance dans le secteur minier, afin que l'économie nationale soit installée sur une trajectoire de croissance forte, inclusive, durable, créatrice d'emplois et préservant l'environnement et les ressources naturelles, entre autres. ■

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

VECTEURS DU PALUDISME

Le PNLP veut asperger au moins 85% des zones ciblées

Le programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) veut asperger au moins 85% des habitations des zones de Kounghoul, Koumpentoum, Nioro et Malem Hodar. La campagne de lutte contre les moustiques lancée depuis avant-hier va se poursuivre jusqu'au 5 août 2016.

Le Programme national de lutte contre le Paludisme (PNLP) déroule des opérations d'aspersion Intra domiciliaire d'insecticide à effet rémanent (Aid) dans les districts de Koumpentoum, Kounghoul, Nioro et Malem Hodar. Cette campagne qui a démarré avant-hier lundi va se poursuivre jusqu'au 5 août 2016. D'après Mamadou Watje, point focal des opérations au niveau du PNLP, cette campagne a pour cible les zones à forte incidence vectorielle. C'est-à-dire qui ont plus de 15 cas pour 1 000. M. Watje s'exprimait hier au cours d'une conférence de presse au siège du PNLP.

Par ailleurs, l'Aid consiste à pulvériser les surfaces intérieures des habitations avec un insecticide à effet rémanent capable de tuer les moustiques qui se reposent à l'intérieur. Le but, selon toujours Mamadou Watje, est de réduire la durée de vie et la densité des moustiques vecteurs du paludisme (anophèle femelle) qui se posent sur les surfaces traitées avant ou après la prise de sang. "Les objectifs de la présente campagne se résument à asperger au moins 85% des habitations dans les zones d'intervention pour baisser la transmission de la maladie par la réduction de la durée de vie de l'anophèle femelle vecteur du paludisme", a-t-il expliqué.

Pour le district de Koumpentoum, 12 postes ont été choisis sur 15. Concernant Kounghoul, 11 postes sont ciblés sur 19. À Malem Hodar, c'est 4 postes sur 17 et à Nioro 28 sur 39 ont été sélectionnés. "Ce ciblage s'explique du fait que la transmission vectorielle n'est pas homogène. Dans un district, on voit des postes qui ont une forte incidence et d'autres non. Les plus grands défis sont la dévolution des Aid au système de santé qui s'inscrit aussi dans une dynamique de pérenniser le programme. Il y a aussi la mobilisation des ressources internes", a-t-il dit.

En effet, l'insecticide est appliqué sous forme de suspension dont l'assèchement laisse sur le support traité un dépôt de cristaux. "L'effet insecticide persiste pendant une période variable entre 3 à 6 mois selon la molécule. Il est utilisé à une dose cible pour les moustiques vecteurs du paludisme et est sans danger pour les populations, si des précautions adéquates sont prises", a informé Mamadou Watje. ■

VIVIANE DIATTA

BACCALAURÉAT 2016

La correction sur place, un test grandeur nature

Le 1er tour du baccalauréat général 2016 a démarré depuis avant-hier lundi, sur l'ensemble du territoire. Ils sont plus de 150 mille candidats à tenter de décrocher leur premier diplôme universitaire. La correction sur place, annoncée par l'Office du bac, est la grande innovation de cette année.



■ MAMADOU DIALLO

À près la grève, place aux examens. 152 575 élèves candidats, répartis dans 482 jurys pour 395 centres d'examen, ont abordé, avant-hier, les premières épreuves du baccalauréat général 2016. Comme d'habitude, les préteurs au premier diplôme universitaire ont passé, dans la matinée, les sujets de langue vivante 1 (Anglais, espagnol, portugais, allemand, arabe, français...). Avant de se pencher dans l'après-midi sur les épreuves d'histoire et de géographie. Cette première journée s'est dans l'ensemble bien déroulée dans la

pour la correction sur place. Les autres enseignants vont venir aussi pour la correction des matières restantes. Nous avons deux grandes salles bien équipées que nous avons mises à leur disposition pour que la correction se fasse dans les meilleures conditions", renseigne le chef du centre, Mor Mbengue.

Selon lui, cette mesure est venue à son heure. Car, dit-il, le fait de corriger l'examen sur place participe à la sécurisation des copies des élèves. Dans le passé, rappelle-t-il, des correcteurs ont eu à perdre des copies d'examen imprudemment ou dans des cas de force majeure. A l'en croire, le contexte de la grève et de la rétention des notes par les enseignants au cours de l'année ne sont pas étrangers à l'application de cette mesure. "L'Etat avait envisagé de faire la correction sur place depuis 2008. C'est maintenant qu'il le fait", ajoute-t-il. S'agissant du déroulement de l'examen, le proviseur affirme qu'il n'y a aucun problème à signaler, hormis quelques absences notées chez les candidats. "Pour le moment, il n'y a aucune difficulté. On a suffisamment de surveillants. A part deux classes où ils sont quatre, nous avons 3 surveillants par

salle. Mais on a noté 28 candidats inscrits qui n'ont pas répondu à l'appel", renseigne-t-il.

Les candidats au bac arabe testés en français

L'ambiance est quasi-identique au lycée Seydina Limamoulaye, l'un des plus grands centres du pays. L'établissement compte à lui seul 2 495 candidats répartis dans 7 jurys comportant au total 84 salles. 11 h. L'enceinte est plus animée que celle de Pikine. Les premiers élèves à sortir des salles sont regroupés pour certains en comité devant les bâtiments peints en marron beige. D'autres préfèrent s'abriter sous l'ombre des arbres, à même le sol ou parfois sur des bancs aménagés un peu partout dans la cour. Les discussions sur les épreuves subies vont bon train. Aux environs des bâtiments de Seconde, un petit groupe composé de filles voilées et des garçons vêtus de boubou, concentre l'attention de tout le monde. A la différence des autres, les échanges entre ces élèves se font en arabe bien poussé. Plutôt qu'en français ou wolof.

"Nous avons fait l'épreuve de français. Le sujet est un peu difficile. Mais nous avons confiance. On nous a donné un court texte suivi de questions. Nous sommes la quatrième promotion de l'enseignement arabo-islamique", confie l'élève de l'école Al Azhar de Malika, Youssou Guèye, tout en se faisant le porte-parole de ses amis.

Depuis 2013, année de la signature d'un décret portant création du bac arabo-islamique par le président de la République, Macky Sall, chaque année les élèves arabophones passent le bac en même temps que leur camarade de l'enseignement français. ■

SGBS - TROIS AGENTS POURSUIVIS POUR DÉTOURNEMENT

Les comptes de Mimran et du Crédit Mutuel du Sénégal pompés

Trois agents de la Société générale de banques au Sénégal (SGBS), en service à l'agence de Cambérène, ont été traduits hier devant le tribunal correctionnel de Dakar. Le trio est accusé d'avoir fait des ponctions dans les comptes des Grands moulins de Dakar de Jean Claude Mimran et du Crédit mutuel du Sénégal (CMS).



■ FATOU SY

Association de malfaiteurs, abus de confiance et faux et usage de faux. Ce sont les faits pour lesquels trois agents de la Société générale de banques du Sénégal (SGBS) qui étaient en service à l'agence Cambérène ont comparu hier, devant le tribunal correctionnel de Dakar. Il s'agit du chef d'agence A. Ndiaye, du chef de guichet T. Diatta et de la caissière M. M. Dièye. Le trio est accusé d'avoir puisé la somme de 158 millions F CFA des comptes du Crédit mutuel du Sénégal (CMS) et 64 millions dans celui des Grands moulins de Dakar appartenant à Jean Claude Mimran.

Pour ce dernier, les prélevements ont eu lieu dans un intervalle de 9 jours. Le premier porte sur 47 millions et a eu lieu le 17 août 2013. Le second portant sur 17 millions a été effectué le 26 août. C'est à la suite de ce second retrait que le pot aux roses a été découvert par Mimran qui s'est plaint auprès des autorités de la banque. Celles-ci ont, à leur tour, porté plainte, le 3 septembre de la même année, contre un certain Pape Aly Cissé qui aurait fait les deux opérations.

Seulement les investigations ont montré que les paiements ont été effectués par la caissière M. M. Dièye. Or, il se trouve qu'elle n'a pas le droit d'effectuer une opération

dont le montant dépasse 5 millions F CFA. C'est la raison pour laquelle elle a été arrêtée, ainsi que le chef de guichet et le chef d'agence. Libéré, après six mois de détention préventive, le trio s'est expliqué sur les faits en se renvoyant la balle. Entendue la première, l'ex-caissière a reconnu avoir failli, en payant un chèque de guichet à une personne physique. Elle a ajouté que c'était une pratique autorisée par le chef d'agence qui ensuite procéda à la régulation. Sur la mise à la disposition de 80 millions dans sa caisse, alors que celle-ci doit avoir un approvisionnement de 3 à 5 millions, elle l'a imputé à T. Diatta. "Il m'a approvisionnée à hauteur de 80 millions et il n'y avait pas de bordereaux", a soutenu Mme Dièye. Selon ses déclarations, M. Diatta avait l'habitude d'alimenter sa caisse avec de fortes sommes, sans l'aviser.

Aveux

"Je le faisais, lorsque je devais m'absenter. C'était pour qu'elle puisse payer les chèques lorsque la caisse principale ne fonctionnait pas", s'est défendu T. Diatta. Le chef de guichet a également reconnu avoir imité la signature du

responsable du "gabsite" pour retirer de l'argent. A ce jeu, il dit avoir versé à l'ex-chef d'agence, la somme globale de 90 millions F CFA. Mais A. Ndiaye a contesté avoir reçu un tel montant et les détournements allégués par son coprévenu. L'ex-chef d'agence a réfuté avoir autorisé à l'ex-caissière de procéder à des paiements sans son visa.

N'empêche que le conseil de la banque considère que les prévenus sont tous coupables des faits qui leur sont reprochés. Pour la réparation, il a réclamé la somme globale de 250 millions F CFA. Le représentant du parquet a abondé dans le même sens et a requis une peine de trois ans ferme contre tous les prévenus. Mais pour Mamadou Cissé, la responsabilité pénale est individuelle. Surtout que, de l'avis de Me Moustapha Dieng, Mme Dièye est une "pale lampionne" dans cette affaire où il n'existe aucune preuve contre sa cliente. Me Dieng, dont la plaidoirie a été accueillie par une salve d'applaudissements, a demandé la relaxe de leur cliente, victime à son avis d'une injustice, pour avoir été emprisonnée et licenciée.

Délibéré 26 juillet. ■

OPÉRATION PRÉ-HIVERNAGE

Mansour Faye annonce une enveloppe de plus de 2 milliards F Cfa

Le ministre de l'Hydraulique et de l'assainissement, Mansour Faye, a annoncé hier, lors d'une tournée de campagne pré-hivernage effectuée à Dakar et sa banlieue, une enveloppe de 2 milliards 600 millions de F Cfa pour la lutte contre les inondations. Cette somme sera répartie entre les différents secteurs étatiques qui interviennent dans le secteur.

Alapproche de la saison des pluies, c'est le branle-bas de combat au niveau du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Hier, le ministre Mansour Faye et son équipe ont effectué une visite sur le terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux au niveau du Bassin de rétention de la commune de Djiddah Thiaroye Kao, de la zone de Captage, du Canal 6 et celui de Fass-Colobane-Gueule Tapée. Cette campagne pré-hivernage s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les inondations. Le ministère a mobilisé à cet effet une enveloppe de 600 millions de F Cfa. "La somme concerne les deux bassins et les deux canaux. Mais cela rentre aussi dans le cadre global d'une enveloppe d'environ 2 milliards 600 millions de F Cfa réservés au ministère de la Santé, du Renouveau urbain, de l'Intérieur, de l'Hydraulique.... Tous les secteurs qui interviennent dans cette opération pré-hivernage", détaille M. Faye. Rassuré par rapport à l'évolution du désensablement des canaux, du curage et du désherbage de ces voies d'évacuation des eaux pluviales, le ministre espère que les travaux seront livrés, d'ici mi-août.

"Nous allons boucher les branchements clandestins"

Lors de la visite, Mansour Faye n'a pas manqué de dénoncer les branchements clandestins au niveau de certains canaux. A l'endroit des auteurs de cette pratique "condamnable", le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a lancé : "Avec les autorités administratives, communales, nous allons prendre des dispositions pour tamponner les branchements clandestins, les boucher. Aussi, nous allons saisir les autorités de la Direction de la surveillance du contrôle des sols (Descos) pour que des mesures soient prises, d'autant plus que ces canaux sont réservés au drainage des eaux pluviales."

Ainsi, le ministère ambitionne de faire des opérations de pavage pour stabiliser les sols, retenir le sable qui rentre dans les canaux. Le maire de Fass-Colobane-Gueule Tapée a,

quant à lui, bien apprécié ces travaux enclenchés par le département de Mansour Faye. "Il faut simplement dire que le canal 4 Fass-Point E n'a pas été curé depuis trois ans. Aujourd'hui, ceux qui habitent aux alentours disent grand merci à M. le ministre de cette action qu'il vient de mener ici. Et finalement, c'est une action de survie. La santé des populations environnantes était menacée", a déclaré Ousmane Ndoye. Et il faut noter que le ministère a octroyé à la commune un matériel constitué, entre autres, de 50 brouettes, 50 râteaux et 50 fourches. ■

PAPE NOUHA SOUANE



rou-bi à 738 emplois", a avancé le présentateur du projet, Moussa Faye.

"Des retombées économiques sont en jeu"

■ AIDA DIENE

Le Collectif des promoteurs hôteliers de la Corniche dénonce l'arrêt des travaux sur le long de ce littoral. Il a fait face à la presse hier, pour s'insurger contre l'arrêt des chantiers depuis quinze jours, par la Direction pour la surveillance et le contrôle des sols (Descos). Des chantiers qui étaient en cours depuis au moins un an, selon leurs dires. Ils considèrent que l'ancien architecte-conseil du Président Abdoulaye Wade, Pierre Goudiaby Atepa, est à l'origine de ce blocage, alors que les permis de construction leur ont été octroyés par l'Etat du Sénégal. L'un des projets concerne l'extension de l'hôtel le Terrou-bi. Il s'appelle Evasion-Marine et Eco-loisirs. Son investissement est estimé à plus 20 milliards de F Cfa. "Ces projets, plus celui d'Azaili, devraient, dans les cinq prochaines années, nous permettre d'avoir plus de 1 200 emplois directs et indirects. Actuellement, Ter-

rou-bi a 738 emplois", a avancé le présentateur du projet, Moussa Faye.

Des retombées économiques sont en jeu

En effet, le Directeur général adjoint du Terrou-bi, Samir Raha, et le directeur des sociétés de promotions touristiques, Aïdara Sylla, témoignent que différents démembrements de l'Etat ont instruit et approuvé le dossier du

titre foncier de la Société de Promotion Touristique (SPT) située sur la Corniche à proximité du Terrou-bi. Pour le directeur général adjoint du Terrou-bi, Samir Rahal, l'Etat doit prendre ses responsabilités, face à cette situation. Selon lui, les investissements colossaux qu'ils sont en train de réaliser dans ce projet et qui ont des retombées économiques directes ou indirectes sont en jeu.

La création de l'hôtel Sheraton d'Aïdara Sylla, souligne-t-il, a été pilotée par Pierre Goudiaby Atepa. Un complexe de 9 étages y est prévu. Egalement, il y a le projet Eco-loisirs et de tentes pour les familles de Chemali. L'investissement prévu est de 10 milliards, avec la création de 600 emplois. A terme, 800 emplois seront générés, dit-on. ■

9^e ÉDITION DES RENCONTRES POÉTIQUES INTERNATIONALES DE DAKAR

Cheikh Modou Kara, Samba Ndiaye et Ibrahima Sall primés

Et de 9 pour les rencontres poétiques internationales de Dakar ! Le la a été donné lundi soir au musée Léopold Sédar Senghor de Dakar. Une occasion pour l'initiateur de cet événement culturel Amadou Lamine Sall de décerner respectivement aux poètes Samba Ndiaye, Ibrahima Sall et Cheikh Modou Kara les grands prix Mapi et Léopold Sédar Senghor ainsi qu'un prix d'honneur.

■ AMINATA FAYE

C'est dans les jardins de la maison du premier Président du Sénégal que s'est tenue lundi l'ouverture des rencontres poétiques de Dakar. Hormis les résultats du concours de poésie lancé par la Maison africaine de la poésie internationale (Mapi), il a été remis, lors de ce rendez-vous culturel, les grands prix Mapi et Léopold Sédar Senghor au professeur de Français Samba Ndiaye et à Ibrahima Sall. Le guide religieux Cheikh Modou Kara Mbacké a été lauréat du grand prix d'honneur avec deux recueils de poèmes écrits en arabe et français.

Initié par Amadou Lamine Sall, cet événement qui se déroule à Dakar jusqu'au 14 juillet prochain a accueilli autant de poètes que d'hommes d'Etat. L'on pouvait apercevoir aux premières loges le président de l'Assemblée nationale Moustapha Niasse, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Mary Teuw Niane, l'ancien ministre de la Culture Abdoulaye Elimane Kane, le directeur du livre et de la lecture Ibrahima Lo, le président de l'Association des écrivains Alioune Badara Bèye, le guide religieux Cheikh Modou Kara Mbacké, les représentants du Maroc, de la Palestine entre autres. Tous n'ont pas manqué, lors de leur prise de parole, de déclamer un poème, ou tout simplement de rendre un vibrant hommage au Président poète.

Après le petit-fils du président Georges Pompidou, Roman Pompidou, Cheikh Modou Kara Mbacké et Mary Teuw Niane ont

gratifié les participants à l'ouverture officielle des rencontres poétiques de Dakar de très beaux poèmes. Quant au président de l'Assemblée nationale Moustapha Niasse, il était plus question de parler du président Léopold Sédar Senghor qui, dit-il, l'a nommé directeur de cabinet alors qu'il avait 29 ans et 3 mois. "Senghor, c'était la générosité, la disponibilité, l'amour de son prochain. Ce n'est pas pour rien qu'il a écrit : 'je confonds souvent l'enfance et l'édén comme la mort et la vie, un pont de douceur les unit'. Il avait une culture illimitée. Il était à la fois un écrivain et un poète, un philosophe et un professeur, un pédagogue et un excellent père de famille", dit-il comme pour déclarer lui aussi un poème en l'honneur de son ancien chef de parti.



Amadou Lamine Sall (à gauche) et Cheikh Modou Kara Mbacké

A tout seigneur, tout honneur. Et Senghor a eu tous les honneurs lors de cette rencontre. Après les belles envolées lyriques de l'enfant du Ndoucoumene, c'était à l'un de ses plus fidèles admirateurs, Amadou Lamine Sall, de prendre le relais. Pour lui, c'est après la mort qu'a réellement commencé la vie de l'auteur de "Chants d'ombre". "Son héritage reste pour nous un refuge en ces temps tourmentés du monde". De quoi rester optimiste d'autant plus que M. Sall est d'avis qu'on ne bâtrira pas une démocratie dans la pauvreté de l'esprit. "Il n'existe point de pays sous développés, mais des hommes et des femmes sous développés, c'est-à-dire sans culture", analyse-t-il. ■

AMADOU LAMINE SALL INITIATEUR DES RENCONTRES POÉTIQUES
"Le Président doit privilégier les éditeurs nationaux..."



Les éditeurs sénégalais ont souvent décrié le fait que l'édition des manuels scolaires soit confiée à des entrepreneurs étrangers. La problématique est posée à nouveau lors de la 9^e édition des rencontres poétiques de Dakar ouverte ce lundi. L'initiateur de cette manifestation, le poète Amadou Lamine Sall, en a fait état. "Dans l'édition des littératures africaines, la France exporte plus de 70 millions d'euros (45 milliards 850 millions de F CFA) de livres africains, lorsqu'elle ne nous achète guère, en retour, pas plus d'un million d'euros (655 millions de F CFA) de livres africains. Ce que la France produit et nous vend représente entre 80 et 90% de nos programmes scolaires. Alors que le marché scolaire est libéralisé au Sénégal", se désole-t-il. Prenant exemple sur un voisin du Sénégal, il déclare : "En Côte d'Ivoire, les appels d'offres pour les manuels scolaires sont nationaux. Ce qui assure aux éditeurs locaux ivoiriens une place de tête dans le marché du livre africain. La France est le 1^{er} pays fournisseur de livres scolaires au Sénégal". Cela ne va pas aider les éditeurs ainsi que les auteurs, même si M. Sall leur demande de "quitter les chemins de la quincaillerie et de l'aumône". Il faudrait à cet effet, à son avis, que l'Etat assume et organise la sécurité des artistes. Dans cette optique, il devrait confier l'édition des manuels scolaires aux éditeurs locaux nationaux. "Voilà où le président de la République devrait intervenir pour privilégier ses propres éditeurs nationaux. Il doit être informé de cette situation pénible et triste qui prévaut chez nous depuis Jésus et y apporter une solution expresse. L'économie du livre est un des secteurs où la corruption a ses plus beaux jardins. Notre souveraineté est en jeu", enfonce-t-il. ■

A.FAYE

Jetta

**Offrez-vous
le haut de gamme
sans vous ruiner**

A PARTIR DE
340 000 F CFA* / MOIS
20% APPORT PERSONNEL

Volkswagen
D'origine Allemande
1^{er} Constructeur Européen

CCBM Automobile Avenue Lamine GUEYE Prolongée x Rue Marchand
Tél. : 33 849 65 49 www.ccbmautomobile.sn



JEUDI 14 JUILLET 2016
SAINT-CLOUD (Corde à gauche)
Longines Grand Handicap de la Fête Nationale -
15 Partants -PLAT-70.000 € (45 000 000 F CFA) 2 400 M
R1 C4-Terrain: Bon

DÉPART: 16H55

Véritable métronome dans la catégorie des gros handicaps, Samire (7) représente un solide point d'appui. Ce protégé de Pascal Bary se montre très efficace sur la piste du Val-d'Or, où il compte un succès et deux accessits d'honneur en autant de prestations. Il a hérité d'une excellente position dans les stalles et sera confié à Christophe Soumillon. Sans incident, il devrait lutter pour le succès. L'opposition sera conduite par Brave Impact (13), dont la marge de progression saute aux yeux, et par Kings Lyn (8), qui vient de devancer notre préféré sur l'anneau de Compiègne. Eos Quercus (1) n'a cessé de franchir les paliers ces derniers mois. Malgré sa lourde charge, il ne compte sûrement pas en rester là. Amirant (2), actuellement sur la montante, ainsi que Spirit's Revanch (3), qui possède de sérieux titres à son actif, compteront des partisans. Excellent finisseur, Gentle Storm (5) vaut nettement mieux que ne l'indique sa musique récente, à l'instar de Running Waters (9), qui a repris de la fraîcheur en vue de ce rendez-vous.

Sélection : 7.13.8.1.2.3.5.9

N°	CHEVAUX	SA	DEIL	JOCKEYS	CORDE	POIDS	PERF.	GAINS / €	ENTRAINEURS	PROPRIÉTAIRES	COTE
1	EOS QUERCUS (IRE)	H4	-	ALEX. ROUSSEL	7	61KG	4p 3p 1p 1p 4p (15) 0p	101 680 €	N. LEENDER	CHASSAGNE	10/1
2	AMIRANT GER	H8	-	G. BENOIST	3	61	5p 7p 5p (15) 1p 3p 3p	294 930 €	E LEENDE	M. MARCHAL	14/1
3	SPIRIT'S REVENCH	M6	-	S. PASQUIER	8	59,5	5p 5p 1p (15) 9p 4p 1p	233 790 €	P. DEMERCA	P. DEMERCA	19/1
4	ZADRAK	M5	10	U. RISPOLI	5	58	4p 9p 8p 2p 1p 3p 1p	124 360 €	C. BOUTIN	P. SINISTRI	38/1
5	GENTLE STORM	H7	-	C. DEMURO	2	58	0p 0p 6p 8p 3p 7p (15)	207 570 €	Y. BARBERO	R. SIEPMAN	27/1
6	THEOMOUR	H4	-	I. MENDIZABAL	1	57	6p (15) 1p 1p 6p	27 000 €	MILLE RENK	A. RENK	49/1
7	SAMIRE	M4	-	C. SOUMILLON	4	56,5	5p 2p 1p 8p (15) 1p 2p	104 170 €	P. BARY	G. SANDOR	8/1
8	KINGS LYN	H4	-	P.-C. BOUDOT	12	56,5	2p 0p 1p 0p 2p 6p (15)	58 480 €	F. GRAFFAR	N. ELWES	6/1
9	RUNNING WATERS	F4	-	M. BARZALONA	11	55,5	7p 0p 0p 2p 1p 4p 7p	78 340 €	J. REYNIER	G. LINSOLAS	24/1
10	MR GALLIVANTER IRE	H5	-	FILIP MINARIK	13	55	6p 6p 3p 4p (15) 1p 1p	57 478 €	A. BOLTE	M. REICHST.	30/1
11	ZACK HALL	H9	-	R. MARCHELLI	14	54,5	5p 8p 6p 5p 2p 7p (15)	356 394 €	F. ROHAUT	M. OFFENST.	23/1
12	DARK WAVE GB S	H4	-	T. BACHELOT	9	54,5	1p 4p 4p 0p 0p (15) 4p	57 630 €	S. CERULIS	M.C. ELAERT	35/1
13	BRAVE IMPACT (GB)	H5	-	M. GUYON	15	54,5	3p 1p 4p (15) 8p 8p 7p	40 470 €	MM. BRANDT	H.G. WERNI	5/1
14	DARK DREAM	H5	-	A. LEMAIRE	6	53,5	6p 4p 4p 2p 7p 1p 0p	102 700 €	N. CAULLER	C. BODIN	16/1
15	MOSKITO BORGET	H5	-	A. CRASTUS	10	51	4p 0p 5p 3p 2p 5p 8p	87 470 €	J. BALANDA	F. BUTEZ	18/1

1-EOS QUERCUS (IRE) : Lauréat de deux événements en avril, ce fils d'Arcano a pleinement justifié l'estime que lui porte son entourage. A l'issue d'une course limpide, un accessit est à sa portée.

2-AMIRANT GER : Ce hongre de 8 ans n'est pas le premier venu. Malgré sa valeur élevée, il a les moyens d'effectuer un retour digne d'intérêt dans les gros handicaps.

3-SPIRITS REVENCH : Il monte actuellement en puissance après avoir observé une période de repos et possède de sérieuses références. A surveiller avec attention.

4-ZADRAK : Il est désormais pris haut en valeur et aurait préféré évoluer sur un terrain très souple, voir lourd. Dès lors, nous ne l'avons pas retenu.

5-GENTLE STORM : Ce redoutable finisseur, qui a besoin d'un parcours limpide pour donner sa pleine mesure, vaut nettement mieux que ne l'indique sa performance

récente. Une place est à sa portée.

6-THEOMOUR : Il va se frotter à de solides adversaires, très expérimentés. A priori, on a le droit de tenter l'impassé.

7-SAMIRE : D'une régularité sans faille, ce protégé de Pascal Bary a maintes fois prouvé sa valeur dans les événements. Bien situé dans les stalles de départ, il ne devrait pas être loin du compte.

8-KINGS LYN : Ce hongre de 4 ans vient de prouver sa compétitivité dans les gros handicaps en obtenant une belle deuxième place à Compiègne.

L'allègement du terrain va jouer en sa faveur. On fonce.

9-RUNNING WATERS : Cette fille de Makfi s'est montrée légèrement décevante, le 19 juin, sur la piste de Chantilly. Son mentor lui a redonné de la fraîcheur. La méfiance s'impose.

10-MR GALLIVANTER IRE : Cet élève d'Andreas Bolte s'est honorablement comporté, le 25 juin à Compiègne. Le raffermissement du terrain ne

jouera peut-être pas à sa faveur. Pas d'emballement.

11-ZACK HALL : Ce cheval de classe semble désormais sur la pente descendante après avoir réalisé une bien jolie carrière.

Son talentueux mentor n'insiste toutefois pas par hasard. Le handicapeur a une nouvelle fois revu sa valeur à la baisse... Outsider valable.

12-DARK WAVE GB S : Ce pensionnaire de Stéphan Céroulis vient de s'adjuger un événement, sur l'hippodrome de Compiègne, avec une réelle autorité. Malgré tout, son mentor a décidé de le supplémenter.

Affaire d'impression.

13-BRAVE IMPACT (GB) : Entrainé par l'habile Pia Brandt, ce fils de Montjeu a encore peu couru et possède assurément une belle marge de progression. Il s'est montré convaincant dans un récent événement à Compiègne. Sans incident, sa place est dans les trois premiers.

14-DARK DREAM : Lauréat d'un Quinté+ cet hiver à Cagnes-sur-

Mer, ce pensionnaire de Nicolas Caullery n'a cessé de se mettre en évidence à ce niveau au cours de ces derniers mois. Il s'adapte à tous les terrains et comptera logiquement quelques partisans.

15-MOSKITO BORGET : Ce cheval généreux a besoin d'être bien détendu à l'arrière-garde pour donner sa pleine mesure, ce qui comporte des aléas. Il aurait sans doute été plus à son affaire en terrain bien souple. Si l'épreuve est suffisamment sélective, il a sa chance.

Résultat et Rapports ALRI

MARDI 12 juillet 2016

ARRIVÉE OFFICIELLE

5-12-17-10-9

TIERCE

O: 24 000 F (161)

D: 2 000 F (1899)

QUARTE

O: 214 000 F (5)

D: 19 500 F (75)

QUINTE

O: 13 589 500 F (1)

D: 63 500 F (120)

FAVORIS:
 (13) - BRAVE IMPACT (GB)
 (8) - KINGS LYN
 (7) - SAMIRE
 (1) - EOS QUERCUS (IRE)
 (2) - AMIRANT GER

NOTRE CLASSEMENT
 M.CHANCES: 13.8.7.1.2.14.15.3
 MEFIANCES: 11.9.5.10
 OUTSIDERS: 12.4
 TOCARD: 6

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS

-18

PMU	ALRI - PRONOSTICS JEUDI 14 JUILLET 2016 - ALRI 16H55																				
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18			
Cote Sénégal	10/1	14/1	19/1	38/1	27/1	49/1	8/1	6/1	24/1	30/1	23/1	35/1	5/1	16/1	18/1						
C Paris-Turf	8/1	15/1	13/1	16/1	20/1	24/1	10/1	8/1	11/1	22/1	12/1	13/1	6/1	13/1	9/1						
BRUNO DIEHL	7		13			8		1		2			3		5		9				
YANN DAIGNEAU	7		2			13		3		14			8		15		9				
G.BERNH	7		8			13		1		2			3		5		9				
C.MEYER	7		8			13		1		2			3		5		9				
H.DEBRUYNE	7		8			13		14		15			12		1		9				
MARIO PUTRINO	5		8			13		15		7			9		12		14				
JOHAN GERARD	9		15			13		7		8			1		12		10				
LE PARISIEN	8		2			3		7		1			5		13		9				
LE REPUBLICAIN	8		13			7		9		5			1		3		2				
QUINTENET	7		13			8		1		2			3		5		9				
AIP	13		7			8		1		2			3		5		9				
SUD-OUEST	1		13			3		2		5			8		7		9				
RMC	5		1			7															

Idrissa Seck, sinistre acrobate du ciel

Abraham Lincoln, illustre président américain et maître d'œuvre de l'amendement qui a aboli l'esclavage aux Etats-Unis d'Amérique, soutenait fort justement que "l'on peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps". Idrissa Seck, Premier ministre sénégalais de sinistre mémoire, devrait, s'il lui restait encore un brin d'honneur et une once de vertu, méditer ces paroles profondes.

Au rythme où les preuves s'accumulent, les casseroles cachées s'entassent et se font entendre, point besoin d'attendre l'extinction du soleil. C'est ici et maintenant, à la clarté du grand astre levant, au milieu du jour, que se révèle cette autre vérité énoncée par le français Voltaire. Le temps est en effet le meilleur des juges (...) Rien dans ce qui arrive aujourd'hui à Idrissa Seck ne relève du hasard. Ne faut-il pas voir dans cette succession de faits qui se font jour le signe de la main divine ? Dans le Saint Coran on peut lire qu' "Allah ne dirige pas celui qui est pervers et menteur". Or la perversité et le mensonge, Idrissa Seck en est l'incarnation parfaite.

Sans doute lecteur avisé du "Prince" de Machiavel, M. Seck a fait de la ruse, du reniement, de la tromperie son viatique en politique, capable de changer de navire, de changer de mât et quand il le peut, changer la direction des vents, au point de dérouter les plus fins météorologues de la politique. Le théoricien des brigands autour du butin, tel qu'il définissait ses propres rapports avec Abdoulaye Wade, croyait ainsi duper les Sénégalais pour se voir confier leur destinée. L'indignité politique finit toujours par se savoir.

Drapé du discours de la vertu (souvenez-vous de l'invocation de la métaphore Goor et ndioublang) celui qui se prenait pour un prophète et

s'annonçait comme le quatrième président du Sénégal a été finalement perdu dans les méandres de sa perfidie.

Les faits sont sacrés et le commentaire est libre

Les faits

Décidé à combattre le régime d'Abdoulaye WADE en 2007, Ngors réusit le coup magique d'enrôler à sa cause de nombreux sénégalais, dont moi-même, à la faveur de son discours politique assailli de mystifications religieuses, sacrant Wade le "ahad" et lui se consacrant le "ahmad" qui devait le remplacer. Mais, le masque tomba quand Mara alla retrouver Me WADE au Palais de la République, à la grande surprise des sénégalais, sous le soleil de midi, avant son extinction au moment où le soleil est au zénith, à la surprise de ses alliés et amis, hilares. Les Sénégalais ont battu leurs paupières, tendu leurs oreilles pour se persuader qu'ils voyaient bien et entendaient celui, quelques mois plus tôt, leur jurait que retrouver Abdoulaye Wade serait "une double abomination politique et morale".

Après ces retrouvailles, Idrissa Seck déclarait qu'il ne serait jamais contre WADE. Pourtant, il l'a fait à deux, trois reprises, avant un énième reniement. Il est l'homme aux nombreuses vêtements, parlant plusieurs langues. N'est-ce pas le même homme qui déclarait qu'il arrêterait de faire de la politique le jour où il perdrat le département de Thiès. Défait dans sa propre "chasse gardée", il rêve encore et encore d'occuper le palais de la République.

Le summum de sa perfidie morale, Idrissa Seck l'atteindra dans son rapport avec l'argent. Trainé en justice dans le cadre de l'affaire dite des "chantiers de Thiès" et accusé

d'avoir soustrait de l'argent public au contribuable, Idrissa Seck répondait : "Jusqu'à l'extinction du soleil, aucun centime de détourné ne pourra m'être reproché." Le même Idrissa Seck avouait à l'émission objection de la radio Sud FM, du 27 octobre 2006, avoir pris de l'argent issu des fonds politiques, gardé "en lieu sûr" et qu'il comptait le restituer aux Sénégalais. Se rendant compte des effets dévastateurs de sa déclaration, il se ravisa quelques jours plus tard. Le mal était déjà fait mais pour le plus grand bien du Sénégal.

Que l'on ne s'y trompe pas, ce qui est en jeu, ce sont bien 74 milliards de francs Cfa ! Voici ce qu'en disait Abdoulaye Bathily : "A l'approche de la présidentielle de 2007, le président Wade avait lancé un dialogue avec les partis de l'Opposition. J'étais parti le rencontrer avec d'autres personnes. C'était lorsqu'il y avait les problèmes des Chantiers de Thiès. Alors j'ai interpellé le président Wade sur cette affaire entre lui et son ancien Premier Ministre Idrissa Sek. Je lui avais dit que cette polémique n'était bonne ni pour lui, ni pour l'image du pays. Il m'a répondu en me disant, il (Idrissa Seck) m'a pris mes 74 milliards. Je lui ai dit Monsieur le président je suis à l'Assemblée nationale mais les fonds politiques que nous avons votés ne font pas 74 milliards. Et il me dit qui vous a dit que ce sont les fonds politiques. C'est lui qui le dit. Mais il y a même des chèques du Koweït".

Oups, Samuel Sarr vient d'en rajouter une couche en accusant Idrissa SECK d'un vol de... 74 milliards de nos francs.

Ne voilà-t-il pas que l'avocat de l'Etat Me Ousmane SEYE vient de révéler que Monsieur Seck s'était engagé à rembourser 21 milliards de

FCFA à WADE. La notaire Me Nafissatou DIOP, qui représentait Idrissa SECK dans ce Deal, confirme à la face du monde l'existence de ce que la presse avait appelé "le protocole de Rebeuss".

Décidément, les faits sont têtus

Aux accusations de Samuel Sarr, je vais ajouter ces preuves tangibles qu'Idrissa Seck ne saurait nier, et qu'il lui est loisible de tirer au clair par une saisine de la Justice :

A Me Jean Pape SEYE à qui Idrissa SECK avait promis de rembourser les 21 milliards à WADE, nous lui révélons l'existence de ces comptes suivants s'il veut exécuter l'engagement de Mara.

CBIP PARIS

Agence sise au 22, rue Hamelin- 75016 Paris
Compte n° 1407295000 1 25
Compte n° 1407 5387101 03

SUISSE

UNION DES BANQUE SUISES (UBS)
Agence sise 1, place Corvenin – Genève
Compte n° 240 463 828 29F
Agence sise 20, avenue Appia- 1211
GENEVE
Compte n° 240 466 812 29 F
CREDIT AGRICOLE SUISSE
Agence sise au 4, Quai Général Gurteil CH
1211 GENEVE-
Compte n° 126 7000

SOCIETE GENERALE

Agence sise au 100,
d'Amsterdam- 75009 Paris
- Compte n° 20807685 20
- Compte n° 4087685 20

AGENCE LOUIS BLANC- 235,
RUE DU FAUBOURG ST MARTIN- PARIS
- Compte n° 30807885 20

BELGOLAISE PARIS

Agence sise au 6, avenue Velasquez - Paris
- Compte n° 0000 125 111 000 144/19
- Compte n° 000 3248 001 T14
Cette banque a été obligée de fermer pour cause d'opérations de blanchiment d'argent.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Agence sise au 26, avenue Franklin D.

Roosevelt- 7508 Paris

- Compte n° 1000 1472 985

- Compte n° 1000 1472 986

- CODEVI

- CODEVI

(...) Certes, les observateurs avisés se rappellent que Idy a bénéficié d'un non-lieu partiel d'abord avant d'arracher un non-lieu total à force de compromissions. Ce que Ruse Seck oublie est que dès qu'il y a un élément nouveau, un procès peut être relancé.

Comment croire un homme qui a passé son temps à mentir aux sénégalais, en s'inventant des diplômes qu'il n'a pas ?

Sur son nouveau CV retoqué par prudence, M. Seck se contente juste de mentionner qu'il est "ancien" de Sciences Po Paris et de l'université de Princeton. Aucune trace de diplômes décrochés dans ces établissements.

Plusieurs personnes peuvent attester que nous avons suivi une formation à l'EAMAC sanctionnée d'un diplôme de contrôleur aérien. Les Sénégalais peuvent certifier que le Président Macky Sall est sorti de l'Institut des Sciences de la Terre nanti d'un diplôme d'ingénieur géologue. Qui peut en faire autant pour Idrissa Seck ?

L'inconstance assortie à l'imposture structure sa personnalité. Voici l'homme Idrissa Seck, tel qu'il est, acrobate du ciel, funambule devant l'éternel, voltigeur émérite. ■

MAME MBAYE NIANG, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
NATIONAL DES JEUNES DE L'APR

Nb : Certaines parties du texte ont été élaguées par La Rédaction

Questions controversées de l'orthographe du wolof

La chronique du Colonel Moumar Guèye intitulée "Les publicistes du ramadan massacrent le wolof !" ainsi que l'article de Monsieur Youssoupha Babou, publié dans le Quotidien du 28 juin 2016 "Orthographe des mots wolofs : faut-il créer une police des langues nationales ?" me donnent l'occasion de donner mon point de vue sur certaines questions controversées.

1. Les polices de caractères. Avec les claviers des ordinateurs classiques on peut, sans adaptation, générer tous les caractères du wolof, à l'exception de Ñ, ñ, À, É qui peuvent être obtenus à partir de la table des caractères spéciaux ou en tapant respectivement alt 0330, alt 0331, alt 0192, alt 0201. Pour ce qui concerne les autres langues nationales, en particulier le sereer et le pulaar qui ont plus de caractères spéciaux, des solutions existent, parmi lesquelles les polices de caractères mises au point par la Société internationale de Linguistique (SIL). C'est dire qu'au plan technologique, toutes

les conditions sont réunies pour la prise en charge de l'écriture des langues nationales. Il s'y ajoute que des instruments de formation rapide et d'auto-formation existent dans les six langues de première génération au niveau de la Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales (DALN) et de certaines ONG qui s'occupent d'alphabétisation. Il faut savoir que pour une personne instruite en français, l'initiation à la lecture et à l'écriture peut se faire en une dizaine d'heures. Malgré toutes ces opportunités, les publicistes et les organes de presse restent indifférents aux appels pressants qui leur sont régulièrement adressés.

Cela a commencé avec l'article de Madame Mariétou Diongue DIOP intitulé *mok pothie (mokk pooj) et publié dans le Soleil du 23 septembre 1991. Elle disait "une question légitime qu'on doit se poser c'est comment deux décennies d'alphabétisation ont pu n'avoir aucun impact sur nos journalistes nationaux ...". Mais il serait injuste de s'en tenir seu-

lement aux publicistes et à la presse. C'est un problème global qui relève d'un manque de volonté politique manifeste. En attendant des aménagements structurels, comme l'introduction de modules de langues nationales dans les écoles de formation de journalisme, ces dernières pourraient dans un premier temps, consacrer la première semaine de la scolarité à la maîtrise de l'orthographe, en tenant compte des choix des étudiants. De la même façon, pour les journalistes et animateurs en exercice, les rédactions pourraient organiser des séminaires de formation continue.

2. Yewwu leen, ou Yeewuleen ? Pour Monsieur Babou le titre de l'émission matinale de TFM devrait s'écrire Yewwu leen "réveillez-vous". Pour moi c'est Yeewuleen, avec ce découpage yew/w/u/leen. Je suis d'accord avec lui sur la forme de base qui est yew "réveiller, éveiller, sensibiliser (cf le dérivé yeete "sensibilisation"). Nous sommes en désaccord sur l'exigence de redoublement de ww avant le suffixe -u. De mon point de vue, le suffixe -u à valeur pronomiale n'exige pas

le redoublement de la consonne finale de la base, comme le montrent de nombreux exemples parmi lesquels yeww/yewwu "lier, attacher/se lier, s'attacher", cité par Monsieur Babou, ainsi que diw/diwu "enduire de..., s'enduire de...", faj/faju "soigner/se soigner", wat/watu "raser, se raser" etc. L'apparition de la consonne /w/ dans yew/w/u "réveiller" est un phénomène courant entre la finale vocalique d'une base et l'initiale vocalique d'un suffixe : ji/w/u "semences", fo/w/ukaay "jouet", àtte/w/aat "rejuger" etc. Il y a ensuite la marque leen de la deuxième personne du pluriel de l'impératif, il faut la coller, comme le stipule l'article 16 du décret n° 2005-992 du 21 octobre 2005 relatif à l'orthographe et à la séparation des mots en wolof. Donc à l'arrivée on a Yewwuleen.

3. "Soyez respectueux de la loi" et "éveillez-vous à la loi". De mon point de vue, ces formules sont traduites par deux expressions wolof qui, selon les considérations orthographiques développées plus haut, s'écrivent de la même façon – des homographes : Yeewuleen ci yoon. Mais elles n'ont ni la même base, ni le même découpage. La formule qui correspond à "Soyez respectueux de la loi" a pour base yew "attacher", avec le découpage suivant yew/w/u/leen. La correspondante de "éveillez-vous à la loi" a pour base yee

"réveiller", avec le découpage yew/w/u/leen. Les risques d'ambiguité qui pourraient résulter de cette homographie sont minimes, car la formule "Soyez respectueux de la loi" a des concurrentes beaucoup plus fréquentes : ténkuleen ci yoon, ou sàmmointeleen ak yoon, ce qui rend son emploi plutôt rare.

4. Yewwu yewwi ou Yeewu Yewwi ? S'agissant du mouvement féministe créé par Madame Marie-Angélique Savané, je ne connais pas l'orthographe qui figure sur le récépissé, ce que je peux dire c'est que la graphie Yeewu yewwi que je propose est également utilisée dans les documents figurant sur le net, avec toujours la mention "Prendre conscience pour se libérer".

5. Le phonème /k/. Il est bien représenté à la finale avec ak "et, avec", on relève aussi kokam k/o/k/am dans "Pitax mu ndaw" de Serigne Adi Touré, (k et ñ étant le classificateur humain au singulier et au pluriel) ; ailleurs, on relève sama kok "la personne proche de moi", le pluriel samay ñoñ "mes proches" est beaucoup plus fréquent. Ak est à distinguer de ag "article indéfini pour les noms de la classe g-", aggarab, ag kér.

Puisque l'on parle d'orthographe, il faut signaler une correction sur le titre de la chronique du Colonel Moumar Guèye : faaxee au lieu de faaxe. ■

ARAME FAL, LINGUISTE

FOOT - EURO 2016

Sans CR7, le Portugal a-t-il changé de visage contre les Bleus ?

La sortie sur blessure de Cristiano Ronaldo, ce dimanche lors de la finale de l'Euro remportée par la Portugal contre l'équipe de France (1-0 a.p.), a permis à ses coéquipiers d'être "plus compacts" ensuite, selon Didier Deschamps.

Et si l'équipe de France aurait gagné l'Euro si Cristiano Ronaldo n'était pas sorti sur blessure en première période ? La question peut sembler paradoxale car le capitaine portugais est le meilleur joueur de son équipe, et de loin. Mais au vu du comportement de ses coéquipiers après son remplacement par Ricardo Quaresma (24e), il n'apparaît pas si futile de s'interroger sur le sujet. "Ça les a rendus plus solides, a par exemple trouvé Hugo Lloris. Ils étaient onze à défendre, on l'a bien vu. Ça leur a enlevé leur leader technique, le joueur capable de faire la différence à n'importe quel moment, maintenant on a pu voir pendant tout le tournoi que le Portugal pouvait s'appuyer sur un mental d'acier."



REVUE TOUT TERRAIN

EURO 2016

Griezmann MVP, Leboeuf conteste



Auteur de 6 réalisations pendant l'Euro 2016, l'attaquant de l'équipe de France Antoine Griezmann (25 ans, 34 sélections et 13 buts) a été élu meilleur joueur de la compétition. Une distinction que le buteur de l'Atlético Madrid ne mérite pas selon Frank Leboeuf. "Je ne suis pas forcément d'accord avec ce choix, a contesté le consultant de RMC. L'Uefa a toujours fonctionné comme ça. L'homme du match est à chaque fois celui qui marque le but. Tu as Pepe, tu as Gareth Bale qui a porté le Pays de Galles. Il y a eu des joueurs qui ont montré énormément de qualités. Pepe est bon du premier au dernier match." "On se pose des questions sur son positionnement. On l'a vu à partir des quarts de finale. En finale, il a deux occasions, il ne les met pas au fond. On ne l'a pas trop vu. J'aime beaucoup Antoine Griezmann, mais ce n'est pas le meilleur joueur du championnat d'Europe", a conclu l'ancien défenseur central, qui aurait aimé que "Grizou" se montre décisif lors de la finale perdue contre le Portugal (1-0, a.p.) dimanche.

REAL

Lucas Silva se montre rassurant concernant son avenir

Vendredi dernier, le Sporting avait annoncé que le prêt de Lucas Silva, qui appartient au Real Madrid, n'avait pas pu aboutir en raison d'une anomalie car-

diaque détectée à la visite médicale. Alors que l'hypothèse d'une fin de carrière a été avancée, l'ancien joueur de l'OM (23 ans) a rassuré dans un communiqué. "Vendredi dernier, en passant les examens médicaux habituels avant de signer avec le Sporting (...) on m'a détecté une altération du rythme cardiaque lors d'un test d'effort. On m'a fait ensuite des examens qui ont écarté toute anomalie cardiaque. Apparemment, ce n'était qu'une altération ponctuelle et sans cause spécifique. (...) Suite aux informations apparues dans certains médias, je veux communiquer, de façon officielle et catégorique, que je ne vais pas prendre ma retraite".

GALATASARAY

Sneijder : 210 000€ le carton jaune

Ça fait cher le carton jaune. Wesley Sneijder a été mis à l'amende par son club de Galatasaray pour avoir reçu trop de cartons jaunes la saison dernière. Le club stambouliote a infligé une amende de 2,3 millions d'euros au milieu néerlandais pour ses onze cartons jaunes reçus, soit environ 210 000 euros le carton. Selon les médias turcs, Sneijder ne serait pas le seul joueur à avoir été sanctionné. Douze autres joueurs seraient dans le même cas. Avec un salaire estimé entre 3,5 et 5 millions d'euros, Sneijder doit donc verser au club quasiment 50% de son salaire. Si Galatasaray sort d'une mauvaise saison terminée à la sixième place du championnat turc, cette amende ressemble plus à une volonté du club de se débarrasser du joueur néerlandais qui est pourtant adulé par tous les supporters. Sur la chaîne de télévision turque NTV, Sneijder a annoncé qu'il n'a pas l'intention de quitter le club et a avoué qu'il "ne donne pas trop d'importance à cette amende".

FOOT - GRIEZMANN

"Le Ballon d'Or ? C'est fait pour Cristiano"

L'histoire se répète pour Antoine Griezmann. Après avoir éliminé le Bayern de Manuel Neuer en demi-finale de Ligue des champions cette saison, Griezmann et l'Atlético étaient tombés

contre le Real de Cristiano Ronaldo à Milan, en finale. Bis repetita à l'Euro, où "Grizou" a fait chuter Neuer et la Mannschaft en demi avant de s'incliner contre CR7 et le Portugal en finale (1-0). Très déçu après la rencontre, l'attaquant des Bleus, en zone mixte, semblait fataliste quant à ses chances de remporter le Ballon d'Or à l'issue de la saison : "C'est une grosse déception. C'est le football, c'est vrai que c'est chiant mais bon, il y a pire dans la vie. Je reviendrai plus fort, en club ou en sélection. C'est un mal pour un bien, je donnerai tout pour lever des titres. Je voulais gagner le titre ce dimanche soir et après penser, peut-être, au Ballon d'or. Après, je ne me prends pas la tête. Si ça doit venir, ça viendra. Cristiano a gagné les plus grandes compétitions, donc je pense que ça y est, c'est fait pour lui."

EQUIPE DE FRANCE

Le Graët évoque le cas Benzema

Privé d'Euro en raison de son implication dans l'affaire de la sextape de Mathieu Valbuena, Karim Benzema (28 ans, 81 sélections, 27 buts) n'est sans doute pas près de retrouver l'équipe de France. En conférence de presse ce mardi, Noël Le Graët a en effet laissé entendre que l'attaquant du Real Madrid pourrait encore être écarté à l'avenir au nom de la vie de groupe si chère à Didier Deschamps. "Il y a une affaire en cours, ce n'est pas une pièce en l'air, il faut voir l'évolution de cette affaire, a rappelé le président de la Fédération française de football. J'ai toujours pensé que c'était un bon joueur, il n'est pas suspendu à vie parce que ce n'est pas ma nature, mais ensuite le sélectionneur a toujours la possibilité de ne pas prendre un garçon même s'il n'est pas suspendu, au nom de la vie de groupe." Cette dernière phrase prononcée par Le Graët n'a pas de quoi rendre Benzema optimiste quant à un retour rapide en sélection...

PSG

Digne vers le Barça

Comme révélé mercredi dernier sur notre site (Lequipe.fr), le FC Barcelone avait fait de Lucas Digne (22 ans) une

Sans la star du Real Madrid, dont la préoccupation principale n'est pas de défendre donc, la Seleção s'est encore plus regroupée pour "faire déjouer l'adversaire", a développé Didier Deschamps. Concrètement, le poste d'ordinaire alloué au soliste CR7 a été réintégré au collectif, et nécessairement, avec un joueur de plus qui respectait les consignes strictes de Fernando Santos, les Bleus ont rencontré plus de difficultés. "Cette équipe défend collectivement et repart très vite vers l'avant quand elle récupère le ballon. Après la sortie de Cristiano Ronaldo, ils avaient une arme en moins, a jugé le sélectionneur tricolore, mais ils ont été encore plus compacts."

"Les autres joueurs sont restés soudés"

En déclarant après la rencontre que les joueurs portugais voulaient gagner "pour lui", Pepe a aussi ajouté la notion de solidarité envers Ronaldo à l'argumentaire. Leur leader sorti, les troupes de Fernando Santos ont fait dès lors cause commune pour lui offrir la victoire. Une hypothèse plausible, même si Blaise Matuidi est apparu un peu sceptique. "Je ne sais pas (si ça a changé quelque chose), a balbutié le milieu

français. On connaît ses qualités mais les autres joueurs sont restés soudés, suffisamment pour gagner." Antoine Griezmann n'était pas plus convaincu par cette idée. Selon lui, la sortie du triple Ballon d'Or n'a pas été le tournant du match : "On a essayé de posé notre jeu mais ils ont été très solides." ■

(LEQUIPE.FR)

EDER (ATTAQUANT DU PORTUGAL)

"Cristiano Ronaldo m'a donné sa force"

"Pour tout le travail que nous avons accompli, pour tous les Portugais, c'est fantastique, plus que mérité, on mérite tous d'être félicités. Depuis le premier jour où Fernando Santos m'a convoqué, j'ai travaillé pour donner tout mon possible et je suis très content de ce que nous avons fait. Ronaldo m'a dit que je marquerai le but de la victoire, il m'a donné toute sa force, toute sa conviction, son énergie et ça a été très important. C'est un but qui est travaillé depuis la première minute de cet Euro." ■

Ronaldo (31 ans, 133 sélections et 61 buts) a terminé dauphin d'Antoine Griezmann au classement des buteurs avec trois réalisations, contre six pour le Français. A égalité sur la deuxième marche du podium avec Alvaro Morata, Dimitri Payet, Nani, Olivier Giroud et Gareth Bale, le joueur du Real Madrid a tout de même obtenu le soulier d'argent, un trophée pour la deuxième place de ce classement, grâce à ses trois passes décisives. Mais Ronaldo a décidé de donner ce trophée à son coéquipier Nani. Un geste de grand classe qui a fait plaisir au principal intéressé. "Plus encore qu'un capitaine, tu es un champion ! Merci pour le cadeau", a écrit l'élément de Valence sur Instagram.

REAL MADRID - JUSTICE
Luka Modric de nouveau interrogé



Luka Modric, entendu une première fois en septembre, a de nouveau été interrogé lundi dans une affaire de transferts et de corruption. La presse croate rapporte que les enquêteurs s'intéressent notamment aux conditions de sa mutation du Dinamo Zagreb à Tottenham en 2008. Zdravko Mamic, alors patron du club, a été inculpé en avril avec son frère Zoran pour des faits présumés de corruption et de malversations qui portaient sur des millions d'euros. Le milieu du Real Madrid ne fait pas l'objet de poursuites dans ce dossier. Les frères Mamic, en revanche, sont soupçonnés d'abus de pouvoir et de corruption. Zdravko (56 ans), longtemps considéré comme l'homme fort du football croate, a été placé en détention en 2015 et quitté la présidence du Dinamo en février, contraint à la démission. Il serait, avec son frère et ancien milieu international Zoran (44 ans), le principal bénéficiaire desdites malversations.

FOOT - TRANSFERT

Kalidou Koulibaly dans l'histoire de Premier League ?

Naples aurait demandé 60 millions d'euros pour son international sénégalais Kalidou Koulibaly. Le joueur fort convoité par Chelsea et Everton pourrait devenir le défenseur le plus cher en Angleterre.

— ADAMA COLY

Chelsea craint de devoir payer plus de 50 millions de Livres pour signer Kalidou Koulibaly du Napoli - et battre le record de transfert britannique pour un défenseur", relate standard.co.uk. Si l'on se fie aux calculs, les Blues ont bien raison d'appréhender le dossier de l'international sénégalais. Malgré l'espérance des principaux prétendants, notamment Chelsea et Everton, de voir le Napoli réduire le prix pour son arrière central, certaines sources révèlent que le club italien affirme officiellement qu'il n'est pas prêt à accepter moins que 60 millions d'euros (près de 40 milliards F Cfa).

A ce montant, le joueur formé au FC Metz sera effectivement le défenseur le plus cher de l'histoire des transferts en Angleterre. Les spécialistes se sont fondés sur le taux de change actuel. Les 60 millions d'euros équivalent aujourd'hui à 51,6 millions de Livres Sterling - beaucoup plus que les 42 millions de Livres que Manchester City a déclaré avoir payé au FC Porto pour le



Français Eliaquim Mangala en 2014. "Les 51,6 millions de Livres demandés par Napoli seraient similaires aux 50 millions de Livres que Chelsea a reçus du Paris Saint-Germain pour David Luiz il y a deux ans. En raison de la fluctuation des taux de change cependant, il est difficile de dire lequel des frais est plus élevé en termes réels", précise-t-on.

Naples prêt à doubler son salaire

On peut dire que plus le temps

avance dans ce dossier, plus les enchères montent. Tout cela pour également le bien de Koulibaly qui se dit heureux de jouer pour Naples. Toutefois, Standard Sport fait savoir que l'ancien joueur du Racing Genk (Belgique) se trouve actuellement dans une impasse à propos de son contrat avec le club de Serie A, qui va jouer dans la Ligue des champions la saison prochaine. Le joueur de 25 ans gagne un modeste salaire de 26 000

Livres (20 millions F Cfa) par semaine à Naples. Il demanderait à Chelsea et Everton de l'aligner sur le salaire du capitaine napolitain. Marek Hamsik perçoit environ 98 000 Livres (76 millions F Cfa) par semaine. Standard Sport informe que Naples est disposé seulement à doubler le salaire de Koulibaly à 52 000 Livres (près de 45,5 millions F Cfa) par semaine pour le conserver. Mais le Sénégalais juge que ce chiffre ne correspond pas à sa véritable valeur.

Rencontre Naples-Everton, ce mercredi

Ce différend aurait augmenté la frustration du Koulibaly, qui est présentement en camp d'entraînement de pré-saison avec le Napoli dans le Trentin (nord de l'Italie). Si les deux parties ne parviennent pas à s'accorder, le pensionnaire de la Tanière des Lions pourrait être tenté de rejoindre la Premier League. Chelsea aurait formulé une offre de 34 millions de Livres pour le signer alors que Everton se dit prêt à aller jusqu'à 42 millions pour attirer le défenseur. Auteur d'excellentes performances, la saison dernière, certains pensaient que le Franco-sénégalais préférerait Stamford Bridge, où le nouvel entraîneur Antonio Conte a fait de lui une priorité. Mais si Chelsea n'augmente pas considérablement son offre, Koulibaly pourrait leur échapper. "Des sources en Italie ont indiqué que le président Napoli, Aurelio De Laurentiis, a prévu une réunion avec les responsables d'Everton pour ce mercredi", soutient standard.co.uk. ■

TRANSFERT

Saint-Étienne avance sur Cheikh Mbengue



En fin de contrat avec Rennes, Cheikh Mbengue (27 ans) pourrait rester en Ligue 1. Le latéral gauche est dans le viseur de l'AS Saint-Étienne. Les dirigeants foréziens ont déjà avancé dans leurs discussions avec l'international sénégalais et celles-ci devraient se poursuivre dans la semaine. À la recherche d'un renfort à ce poste, le club stéphanois avait déjà mis à l'essai Kevin Constant (29 ans, Bologne), qui n'a pas convaincu, tandis que les discussions autour de la prolongation de Benoit Assou-Ekotto (32 ans) n'ont pas abouti.

FOOT - CAEN

Pape Sané démarre avec un but



Face à Avranches (National), le SM Caen a livré une première prestation sérieuse pour s'imposer (1-0). Les hommes de Patrice Garande l'ont emporté sur un penalty de Pape Sané, obtenu par Jonathan Delaplace (29e). Premier but pour Pape Sané, arrivé en provenance de Bourg-en-Bresse cet été.

LUTTE - COMMUNICATION DE YÉKINI ET LAC DE GUIERS 2

Les spécialistes se prononcent

Les spécialistes de la lutte, Bécaye Mbaye, Lamine Samba et Hippo Ngary, ont passé à la loupe la communication des adversaires du 24 juillet.



— ASSY GAYE

Yékini de Ndakaaru et Lac de Guiers 2 de l'écurie Walo sont déjà dans leur combat du 24 juillet. Les deux lutteurs qui, dans le cadre de la promotion de leur duel, ont à deux reprises sacrifié au traditionnel "jakaarlo". Dans ces face-à-

face, les lutteurs se sont tancés. Ils ont, à leur manière, donné un avant-goût de ce qui sera leur confrontation. Une communication parfois pas acerbe, qui laisse place à des civilités, rendant l'atmosphère morose. Animateur à la 2Stv, El Hadji Bécaye Mbaye taxe de disciplinés les futurs protagonistes. "Ils sont trop corrects

et peu agressifs alors que dans une signature de contrat, on a besoin de vrais chocs verbaux pour annoncer la couleur. Siteu, Balla Gaye 2 et même Baye Madione savent bien pimenter les 'jakaarlo'. Vraiment leur communication est morose mais ce n'est pas la faute à Yékini qui est un expérimenté. Lac, le jeune, doit faire parler Yékini", estime-t-il. Un avis que Lamine Samba de la tfm ne partage pas. L'animateur de 'Jongante' pense plutôt que le fils de Bassoul a des secrets : "Yékini ne peut pas, pour le moment, communiquer. Il a quelque chose dans le cœur qu'il compte dire, à mon avis, après le combat. Il est trop cachotier et veut démontrer quelque chose. Quant à Lac 2, il se défend pas mal. Il pimente bien ses propos et montre qu'il n'a pas peur de son adversaire". Même son de cloche chez le micro central de l'arène, Hippo Ngary,

qui note le côté provocateur de Lac 2. Il pense que le sociétaire de Walo a l'ambition de faire deux fois mieux que Yakhya Diop. D'ailleurs le compagnon de Niokhobaye voit un Lac 2 confiant, sûr de lui et un Yékini nouveau, qui joue la carte de la sérénité : "Lac n'a pas le complexe de Yékini. Certes la communication n'est pas aussi intense mais on verra un beau duel. Lac voudra suivre les pas de Balla Gaye 2 et Yékini a pour mission de signer son retour." ■

LUTTE

Lac 2 et Yékini en open press

A onze jours du combat doté du drapeau de l'Emergence prévu le 24 juillet, les lutteurs en sont au dernier virage. Après deux face-à-face, Lac de Guiers 2 et Yékini vont recevoir les journalistes dans leurs fiefs respectifs. Ce rendez-vous avant les explications, va permettre aux futurs protagonistes d'ouvrir leur séance entraînement à leur public. C'est le sociétaire de l'écurie Walo qui ouvre le bal. Lac 2 tient son open press aujourd'hui, à Guédiawaye, précisément au terrain de football de Fith Mith, vers 16 heures. Des moments de communion avec ses fans mais aussi de démonstration de quelques points de son plan de travail.

Son adversaire, Yakhya Diop, alias Yékini, lui emboîtera le pas demain jeudi. Ce sera certainement au lieu d'entraînement de l'écurie Ndakaaru. ■

Tiercé Quarté+ Quinté+

70 000 €
(45 000 000 F CFA)

VOS PROGRAMMES EN PAGE 9

15 Partants - PLAT - 2.400m

R1 C4 - Terrain : Bon

DÉPART : 16H55



JEUDI 14 JUILLET 2016

SAINT-CLOUD (corde à gauche)

LONGINES GRAND HANDICAP DE LA FÊTE NATIONALE

